



en liquidation judiciaire

Par **kikine34**, le **18/12/2010** à **11:38**

Bonjour mon ami est en liquidation judiciaire en date du 21/4/2010 d'une entreprise individuelle. nous avons un prêt immo en cours que je continue à payer je suis coemprunteur (nous ne sommes pas mariés) m'est-il possible légalement de racheter la part de monsieur sur l'estimation de la maison, cela nous éviterait la saisie de la maison HELP je suis perdue complet pouvez-vous m'aider SVP merci d'avance pour votre réponse

Par **Claralea**, le **19/12/2010** à **12:58**

Bonjour,

[citation]***Si les deux concubins sont d'accord pour vendre le logement, ils s'en partageront le prix, proportionnellement à leurs quotes-parts respectives.***

Si l'un des deux veut conserver l'immeuble, il a priorité pour racheter la quote-part de son concubin indivisaire[/citation]

Ne pas oublier que si vous vous séparez un jour, il aura perdu sa part, quand bien même vous paieriez le crédit avec votre argent à tous les 2